

tion sérieuse existant dans la plupart des grandes villes américaines et canadiennes; comment en effet pouvons-nous espérer voir la mise à exécution des recommandations et des plans proposés par ceux qui sont intéressés à la question, si ces plans ne sont pas approuvés et appuyés par tous les citoyens réfléchis, à l'esprit large? Ces projets exigent des dépenses considérables, qui dépendent généralement du vote des contribuables.

Il est malheureusement vrai, étant donné la construction de qualité inférieure, due principalement à un relâchement des règlements municipaux et à l'absence d'inspection, que la plupart des villes des Etats-Unis et du Canada doivent être considérées comme ayant un approvisionnement d'eau insuffisant.

Cette insuffisance est due en premier lieu au développement énorme de nos centres de population; les systèmes hydrauliques dont les plans ont été conçus en prenant pour base une augmentation normale de la population et des industries, et dont le coût était limité à une dépense que les citoyens de l'époque pouvaient être induits à supporter, ces systèmes deviendront bientôt inadéquats et à peu près impropres à protéger contre l'incendie, vu le développement qu'on a vu souvent des villes prendre dans ces années récentes.

Le manque d'eau et de distribution convenable, la pression insuffisante, l'absence de canalisations séparées et de valves de fermeture, voilà les défauts les plus communs des systèmes hydrauliques des grandes villes.

Les "gratte-ciel", les immenses entrepôts et magasins à départements, les

grands établissements manufacturiers doivent, à cause de cette protection insuffisante, être munis d'appareils spéciaux qui leur appartiennent.

Les extincteurs automatiques, avec des appareils d'alarme automatiques, sont encore la meilleure protection contre les incendies intérieurs, de même que les ferretres en verre armé dans des cadres métalliques le sont pour les incendies extérieurs.

Nécessité de mesures préventives

En dehors des pertes causées directement par les incendies, les pertes indirectes provenant de causes générales subéquentes aux incendies sont absolument stupéfiantes; en conséquence, la prime d'assurance du marchand et du manufacturier figure pour une somme sérieuse au chapitre de leurs dépenses. Le remède, toutefois, n'est pas apparemment dans la formation de nouvelles compagnies d'assurance, compagnies par actions ou compagnies mutuelles, ni dans le placement de l'assurance à des taux plus bas (en apparence seulement) dans des compagnies sans licence, étrangères et pour la plupart irresponsables. Le véritable remède consiste pour les villes et les propriétaires à prendre des mesures de protection et de prévention.

Un coup d'œil jeté sur le tableau comparatif suivant devrait convaincre même les personnes les plus prévenues que les taux élevés d'assurance contre l'incendie qui ont cours dans ce pays ne sont pas dûs à la rapacité des compagnies d'assurance, dont les coffres, à quelques exceptions près, ont été vidés d'une manière déplorable, mais simplement et unique-

ment au taux élevé des pertes subies par le pays.

D'un rapport consulaire spécial publié en 1905 sur l'assurance à l'étranger, j'extrait les données suivantes:

Une comparaison entre 30 villes européennes donne, pour diverses périodes (quiennales seulement en un petit nombre de cas), une perte moyennée par tête de 61 cents, tandis que la moyenne sur cinq ans prise pour 252 villes américaines est de \$3.10. La perte moyenne pour cinq ans au Canada est de \$1.34. La perte moyenne à Toronto, pendant les cinq dernières années, dépasse \$9.00 et, pour les vingt dernières années, \$4.25.

Si on fait entrer en ligne de compte le nombre d'incendies par mille habitants dans les mêmes villes, les chiffres sont de 0.86 pour l'Europe et de \$4.05 pour l'Amérique, ce qui démontre clairement la négligence de presque toutes les classes de la société.

(A suivre).

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 4 (26 janvier 1907).—1o Un pays jeune du Pacifique: La Bolivie, par M. Emile Barbier.—2o A travers le monde: La culture du cacaoyer à San-Thomé et la main-d'oeuvre indigène, par Paul Combes.—3o Questions politiques et diplomatiques: Le protectorat américain sur Saint-Domingue.—4o Civilisations et religions: La Réorganisation militaire de la Chine.—5o Dans le monde du travail: Le tunnel sous la Manche et l'opinion anglaise.—6o Livres et cartes.—7o Cultures exotiques: La culture du Maté au Paraguay.
Abonnements—France: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale: Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro, 50 centimes. Bureaux de la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.



La Grande Police Industrielle de la Banque d'Epargne

ASSURE VOTRE VIE ET REMBOURSE VOTRE ARGENT.—3c. PAR SEMAINE EN MONTANT

Déposée et émise uniquement par

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY.

CAPITAL ENTIEREMENT SOUSCRIT

UN MILLION DE DOLLARS.

H. POLLMAN EVANS,
Président.

BUREAU PRINCIPAL: 54, rue Adélade Est
TORONTO.

AGENTS
DEMANDES.



La Compagnie d'Assurance "CROWN LIFE"

Emet toutes sortes de polices incontestables à partir de la date de leur émission. Des prêts peuvent être obtenus après la deuxième année. Aucune restriction quant aux voyages, à l'occupation ou à la résidence. C'est maintenant le moment de vous assurer. Un délai peut signifier une perte irrémédiable du capital investi.

Directeurs pour la Province de Québec: { Lt. Col. F. C. HENSHAW, RODOLPHE FORGET, M.P.
Hon. H. B. RAINVILLE. H. MARKLAND MOLSON.

STANLEY HENDERSON, Gérant Général pour la Province de Québec.

Celui qui remet toujours au lendemain laisse toujours passer l'occasion.

Bureaux:
Chambres de la Banque Sovereign, rue St-Jacques,
MONTREAL.